



Commission de la fonction publique

SUIVI DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE 53.1
DE LA LOI SUR LA FONCTION
PUBLIQUE



**SUIVI DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN
APPLICATION DE L'ARTICLE 53.1
DE LA LOI SUR LA FONCTION
PUBLIQUE**

FÉVRIER 2006

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec 2006
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada 2006

Aucune reproduction de ce document ne peut être effectuée,
en tout ou en partie, sans en mentionner la source.

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Méthodologie.....	6
3.	Constats de la Commission de la fonction publique à l'égard de la reddition de comptes prévue à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique	7
4.	Principaux motifs invoqués par les ministères et les organismes pour justifier leurs résultats.....	11
5.	Rajeunissement de la fonction publique.....	12
6.	Publication annuelle des résultats d'embauche	13
7.	Conclusion	14
Annexe 1		
	Éléments normatifs en matière d'accès à l'égalité	18
Annexe 2		
	Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique du Secrétariat du Conseil du trésor.....	20
Annexe 3		
	Lettre du Secrétariat du Conseil du trésor du 20 décembre 2005.....	23
Annexe 4		
	Tableaux synthèse des données concernant les ministères et les organismes.....	26

1. Introduction

Accès à l'égalité dans la fonction publique

Pour que l'effectif de la fonction publique soit le plus représentatif possible des diverses composantes de la société québécoise, le gouvernement s'est fixé, au fil des ans, divers objectifs pour les personnes handicapées, les femmes, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones (annexe 1).

Les personnes handicapées sont concernées, depuis 1984, par un plan d'embauche qui a ses assises dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, soit le Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées. Les modalités du plan sont encore en vigueur. Selon ce plan d'embauche, les ministères et les organismes devraient compter un minimum de 2 % de personnes handicapées parmi leur effectif.

Les femmes ainsi que les membres des communautés culturelles bénéficient respectivement du Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique pour les femmes 1992-1997 et du Programme d'accès à l'égalité pour les personnes membres des communautés culturelles 1990-1994¹, dont les modalités demeurent d'actualité. Le programme pour les femmes établit un ensemble de taux d'embauche, par catégories d'emplois, dont la majorité a été fixée autour de 50 %. Le programme s'adressant aux membres des communautés culturelles quant à lui, fixe un objectif de représentation de 9 % et un taux d'embauche annuel par voie de recrutement externe de 12 % pour les emplois réguliers.

¹ Le Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique du Québec pour les membres des communautés culturelles s'adresse aux membres des minorités visibles et aux personnes qui sont de langue maternelle autre que le français et l'anglais.

En 1999, le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor annonçait l'adoption d'un objectif global d'embauche de 25 %, pour chaque statut d'emploi (régulier, occasionnel, étudiant et stagiaire), visant à corriger la sous-représentation des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones au sein de la fonction publique.

Au moment où il annonçait l'adoption de cet objectif, le gouvernement mettait aussi de l'avant diverses mesures législatives et administratives en vue d'obtenir les résultats escomptés en terme d'embauche et de représentativité des différents groupes sous-représentés au sein de la fonction publique. Ces mesures, dans le cadre de l'exercice de l'imputabilité, visaient notamment la reddition de comptes en matière d'accès à l'égalité.

Vérification de l'application de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique

L'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique stipule que « le rapport annuel d'un ministère ou d'un organisme doit contenir, sous une rubrique particulière, un compte rendu des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui était applicable ainsi qu'aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise ».

En novembre 2003, la Commission de la fonction publique a fait paraître les résultats d'une étude qu'elle a effectuée, conformément à l'article 115 de la Loi sur la fonction publique, et qui visait à vérifier le respect par les ministères et les organismes de l'article 53.1 de cette loi. Dans cette étude, la Commission tirait les conclusions suivantes :

- si l'ensemble des ministères ont inclus une rubrique particulière à leur rapport annuel, près du tiers des rapports annuels 2001-2002 des organismes ne comprennent pas de rubrique particulière témoignant des résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité, et ce, contrairement à ce que prescrit l'article 53.1 de la Loi;
- la reddition de comptes ne se fait pas de façon uniforme d'un ministère ou d'un organisme à un autre;
- il est souvent ardu d'interpréter les données présentées par les ministères et les organismes;
- certains ministères et certains organismes rendent des comptes de façon incomplète;
- les ministères et les organismes sont peu outillés pour mener à bien leur exercice de reddition de comptes.

La Commission recommandait alors au Secrétariat du Conseil du trésor de guider les ministères et les organismes dans leur processus de reddition de comptes et de rendre disponible dans des délais raisonnables le rapport annuel sur l'effectif de la fonction publique du Québec.

À la suite de cette étude, le Secrétariat du Conseil du trésor a fait part de son intention de mieux informer les ministères et les organismes en ce qui a trait à la reddition de comptes en matière d'accès à l'égalité dans les rapports annuels pour 2003-2004 et de publier annuellement les résultats d'embauche par ministère et par organisme ainsi que pour l'ensemble du gouvernement. Par la suite, soit en mars 2004, le Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique a fait parvenir aux ministères et aux organismes le Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique (annexe 2).

La présente étude constitue un suivi de l'étude réalisée précédemment afin de vérifier dans quelle mesure les ministères et les organismes ont effectué la reddition

de comptes prescrite par l'article 53.1 de la loi dans leurs rapports annuels 2003-2004 et dans quelle mesure ils se sont inspirés du guide du Secrétariat du Conseil du trésor pour la faire. Cette étude ne vise pas à apprécier l'atteinte des objectifs fixés aux ministères et aux organismes en matière d'embauche et de représentation.

2. Méthodologie

La Commission a d'abord pris connaissance du guide proposé par le Secrétariat du Conseil du trésor. Elle a ensuite voulu consulter les rapports annuels 2003-2004² des 60 ministères et organismes visés par l'étude précédente. Toutefois, trois organismes antérieurement vérifiés n'avaient toujours pas publié leur rapport annuel au moment de la collecte de données. De plus, les réorganisations gouvernementales ont entraîné la disparition de cinq ministères et la création du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Ainsi, les rapports annuels de 53 ministères et organismes, dont le personnel est nommé et rémunéré selon la Loi sur la fonction publique, ont été l'objet de la présente étude.

L'examen de la Commission visait à s'assurer que la reddition de comptes exigée par l'article 53.1 de la loi était effectuée dans les rapports annuels de ces ministères et ces organismes et, le cas échéant, à constater de quelle façon elle avait été faite.

Pour les fins de son examen, la Commission a vérifié l'existence d'une rubrique particulière témoignant des résultats obtenus en la matière et elle a évalué dans quelle mesure les ministères et les organismes se sont inspirés du guide proposé par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ce guide vise notamment l'uniformité de la reddition de comptes effectuée par les ministères et les organismes, la possibilité d'interpréter les données présentées et l'exhaustivité de la reddition de comptes effectuée.

² La Commission a retenu les rapports de l'année 2003 des organismes dont l'année financière se termine le 31 décembre.

La Commission a aussi examiné le rapport annuel de gestion 2003-2004 et le document sur l'effectif de la fonction publique du Québec 2003-2004 publiés par le Secrétariat du Conseil du trésor afin de vérifier s'il a donné suite à ses intentions concernant la publication annuelle des résultats d'embauche par ministère et par organisme ainsi que pour l'ensemble du gouvernement.

Le 21 novembre 2005, la Commission a fait parvenir une version préliminaire de la présente étude au Secrétariat du Conseil du trésor afin d'obtenir ses commentaires. Le Secrétariat a transmis ses commentaires le 20 décembre dernier (annexe 3).

La Commission a intégré les commentaires du Secrétariat du Conseil du trésor à la présente étude. Ces commentaires n'ont cependant pas amené la Commission à modifier ses constats et conclusions initiaux.

3. Constats de la Commission de la fonction publique à l'égard de la reddition de comptes prévue à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique

Dans la présente étude, les données rassemblées font état des informations relevées dans les rapports annuels en ce qui a trait aux programmes d'accès à l'égalité, au plan d'embauche pour les personnes handicapées ainsi qu'aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise. Ces données sont présentées à l'annexe 4.

Le suivi de l'étude a permis de faire les constats suivants :

- 1) Sauf exceptions, les rapports annuels des ministères et des organismes comportent une rubrique particulière témoignant des résultats obtenus en la matière.**

La grande majorité des ministères et des organismes ont inscrit leurs données dans

une rubrique distincte, généralement sous l'appellation de Programme d'accès à l'égalité, Exigences de la Loi sur l'administration publique ou simplement Ressources humaines. Contrairement à la situation constatée en 2003, où le tiers des ministères et des organismes échantillonnés par la Commission avaient omis d'inclure à leur rapport annuel 2001-2002 une section distincte comprenant les résultats qu'ils avaient obtenus, seuls deux organismes sont demeurés dans cette situation en 2003-2004. Un de ces organismes précise seulement qu'il a atteint les objectifs en matière d'accès à l'égalité, mais ne présente aucune donnée et l'autre présente uniquement une liste de son personnel.

Toutefois, malgré qu'une rubrique particulière soit incluse dans leur rapport annuel, certains ministères et certains organismes ne se soumettent que partiellement à l'exercice de la reddition de comptes puisqu'ils ne rendent pas toujours des comptes pour chacun des groupes ciblés.

À titre d'exemple, la Commission a observé que la majorité des ministères et des organismes rendent des comptes sur les membres des communautés culturelles, les anglophones et les autochtones, mais le font moins fréquemment à l'égard des autres groupes. Ainsi, plus d'un tiers des ministères et des organismes omettent de fournir des données relatives à l'embauche ou à la présence au sein de leur organisation des femmes et des personnes handicapées.

2) Les ministères et les organismes se sont inspirés du guide du Secrétariat du Conseil du trésor.

En mars 2004, le Secrétariat du Conseil du trésor a invité les répondants ministériels à une rencontre visant à présenter le Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique et il a envoyé le guide aux directions des ressources humaines des ministères et des organismes. Bien que le Secrétariat du Conseil du trésor n'exigeait pas des ministères et des organismes qu'ils se

conformement au guide, la Commission a décidé de vérifier dans quelle mesure ils s'en étaient inspirés.

À la suite de l'analyse des 53 rapports annuels, la Commission constate que 22 ministères et organismes ont utilisé le guide suggéré tel quel ou de façon très légèrement modifiée. Dans sept autres cas, le guide a été utilisé partiellement, c'est-à-dire que certaines rubriques n'ont pas été utilisées ou elles ont été modifiées. Enfin, 24 ministères et organismes n'ont pas utilisé le guide du Secrétariat du Conseil du trésor. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par le fait que ce guide a été présenté le 17 mars 2004 aux ministères et aux organismes. À cette période, certains ministères et certains organismes avaient possiblement déjà amorcé l'écriture de leur rapport annuel.

Dans sa lettre du 20 décembre dernier (annexe 3), le Secrétariat du Conseil du trésor mentionne « nous prévoyons apporter prochainement des modifications à ce guide visant notamment à bonifier la reddition de comptes de l'article 53.1 et à favoriser une meilleure lecture des résultats. Tout comme le guide actuel, la version révisée soulignera l'importance d'accorder une attention particulière aux rubriques traitant de l'embauche des femmes et des personnes handicapées ».

3) La présentation des résultats des ministères et des organismes est plus uniforme, plus claire et plus exhaustive.

Lors de la précédente étude, la Commission avait remarqué que certains ministères et certains organismes inscrivaient des pourcentages pour témoigner des résultats obtenus alors que d'autres utilisaient des nombres bruts, ce qui rendait ardue la comparaison des données entre les ministères et les organismes.

L'examen des rapports annuels 2003-2004 permet d'observer une grande amélioration à ce sujet. Ainsi, les ministères et les organismes ont présenté, tel qu'il

l'est suggéré dans le guide du Secrétariat du Conseil du trésor, leurs résultats en pourcentage, et ce, pour la majorité de leurs données.

Les objectifs fixés par le gouvernement étant exprimés en pourcentage, la compréhension des résultats en est facilitée de même que la comparaison entre les ministères et les organismes.

4) Certains ministères et certains organismes font état d'initiatives intéressantes en matière d'accès à l'égalité.

À ce titre, certains ministères présentent une comparaison des résultats avec les années précédentes, ce qui permet de constater l'évolution des résultats dans le temps. Plusieurs ministères ou plusieurs organismes rappellent également les objectifs d'embauche et de représentativité dans leur reddition de comptes, ce qui permet de mieux situer le lecteur.

De plus, tel qu'il l'est suggéré dans le guide du Secrétariat du Conseil du trésor, certains ministères présentent les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi de la clientèle visée. Voici un exemple de mesures qui ont été entreprises auprès des gestionnaires d'un ministère :

« Dorénavant, les gestionnaires ont l'obligation de rencontrer des candidats issus des groupes cibles inscrits sur les listes de déclaration d'aptitudes lorsqu'ils veulent attribuer un poste. Si ces personnes ne sont pas retenues, ils doivent obtenir l'approbation du sous-ministre avant de pourvoir au poste. De plus, des attentes ont été signifiées à tous les sous-ministres adjoints et associés concernant l'embauche de membres de groupes cibles lors d'un renouvellement de main-d'œuvre³ ».

³ Rapport annuel de gestion 2003-2004 du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (maintenant désigné comme le ministère des Affaires municipales et des Régions), p.59.

4. Principaux motifs invoqués par les ministères et les organismes pour justifier leurs résultats

Outre le fait que le nombre d'emplois à pourvoir soit limité pour les petites organisations, deux principaux motifs sont invoqués par les ministères ou les organismes pour justifier le fait qu'ils n'ont pas atteint les résultats ciblés.

Premièrement, il n'y aurait pas de membres de groupes cibles déclarés aptes pour certains corps d'emploi ce qui rendrait difficile l'atteinte des cibles fixées.

Deuxièmement, ils affirment que les membres de groupes cibles résident surtout à Montréal alors que les emplois à pourvoir sont situés principalement à Québec. Il est toutefois à noter que l'article 10 du Règlement sur la tenue de concours précise qu'il n'y a pas de limitation concernant l'admission d'une personne visée par un programme d'accès à l'égalité ou par un plan d'embauche pour les personnes handicapées en raison de son appartenance à une autre zone géographique que celle énoncée aux conditions d'admission. Par conséquent, il n'y a donc pas de restriction géographique concernant l'embauche des membres des communautés culturelles qui sont déclarés aptes. De plus, le Secrétariat du Conseil du trésor écrit dans son Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007 : « La mobilité de Montréal vers Québec⁴ des personnes qualifiées à un emploi dans la fonction publique sera favorisée. On constate en effet que 75 % des personnes membres de groupes cibles et présentement inscrites sur une liste de déclaration d'aptitudes résident dans la région de Montréal, alors que près de 50 % des emplois sont offerts dans la région de Québec. Dorénavant, une partie des frais de déménagement sera assumée sous forme d'allocation par le Secrétariat du Conseil du trésor, avec un budget annuel de 150 000 \$.

⁴ Le soulignement a été ajouté.

5. Rajeunissement de la fonction publique

En 2002, le gouvernement s'est doté d'un Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique québécoise afin d'augmenter l'embauche des jeunes.

Bien que le Secrétariat du Conseil du trésor considère que les ministères et les organismes ne sont pas tenus, en vertu de l'article 53.1, de rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'embauche fixés pour les jeunes, les résultats concernant le recrutement des jeunes sont présentés à l'annexe 2, le cas échéant.

Soulignons toutefois que dans le Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique québécoise, il est écrit que « Les sous-ministres et dirigeants d'organismes devront présenter, dans leur rapport annuel de gestion, les résultats qu'ils auront atteints en matière de rajeunissement et pourraient devoir en rendre compte lors d'une commission parlementaire de l'administration publique ». Cependant, selon le Secrétariat du Conseil du trésor, la reddition de comptes ainsi exigée des sous-ministres et des dirigeants d'organismes ne s'appuie pas sur une disposition légale spécifique. En effet, les jeunes ne seraient pas visés par l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique du fait qu'il ne s'agirait pas d'un groupe cible au sens de la loi.

Rappelons que le Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique québécoise fait mention d'objectifs annuels de recrutement : « Afin d'augmenter de façon significative la présence des jeunes dans la fonction publique, le gouvernement a fixé aux ministères et aux organismes des objectifs annuels de recrutement de jeunes pour les trois prochaines années : 65 % à compter de l'année 2002-2003, objectif qui passera à 70 % en 2003-2004⁵, puis à 75 % en 2004-2005. »

⁵ Le soulignement a été ajouté.

Il est possible de constater que la reddition de comptes concernant l'embauche des jeunes est davantage documentée que celle observée dans l'étude précédente. En effet, l'examen des rapports annuels 2003-2004 révèle que 36 ministères et organismes sur 53 ont fourni des données concernant l'embauche des jeunes de moins de 35 ans, alors que l'examen des rapports annuels 2001-2002 révélait que 20 ministères et organismes sur 60 faisaient état de ces données.

Ces ministères et ces organismes ont fourni des données sur le recrutement des jeunes de façon globale. Peu de ministères et d'organismes ont consigné des données spécifiques concernant la proportion de jeunes embauchés qui sont membres des communautés culturelles, anglophones ou autochtones. Cependant, il est écrit dans le Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique québécoise que « ...25 % des jeunes embauchés devront être des membres des communautés culturelles, des anglophones ou des autochtones ».

Enfin, plusieurs ministères et plusieurs organismes présentent dans leur rapport annuel, sous la rubrique concernée, les actions entreprises auprès des jeunes pour favoriser leur embauche et leur représentation au sein de leur effectif. À ce titre, on y présente la mise en oeuvre de programmes de relève de gestion ou de programmes de mentorat et la création de comité de jeunes ou de tables d'échanges.

6. Publication annuelle des résultats d'embauche

Le Rapport annuel de gestion 2003-2004 du Secrétariat du Conseil du trésor contient notamment les informations concernant les résultats obtenus en matière d'embauche pour l'ensemble de la fonction publique. Le Secrétariat a, par conséquent, donné suite à l'intention qu'il exprimait à cet égard dans ses commentaires relatifs à l'étude de la Commission.

Par ailleurs, le document du Secrétariat du Conseil du trésor sur l'effectif de la fonction publique du Québec 2003-2004 contient un grand nombre de données

concernant la présence des diverses composantes de la société québécoise. Ces données sont présentées par catégorie d'emploi. Les données ne sont cependant pas présentées par ministère et par organisme et portent sur la présence des personnes faisant partie des groupes cibles au sein de l'effectif et non pas sur leur embauche au cours de l'année visée par le document. Le Secrétariat du Conseil du trésor n'aurait donc pas encore donné suite à son intention de publier les résultats d'embauche par ministère et par organisme.

De plus, la Commission remarque que le document portant sur le portrait de l'effectif 2003-2004 a été publié en juin 2005, soit plus d'un an après la fin de l'année budgétaire visée qui se terminait le 31 mars 2004. Comme elle le faisait dans son étude de novembre 2003 et tout en sachant que de nombreuses validations préalables sont nécessaires, la Commission ne peut que souhaiter que les délais de publication de ce document soient plus courts car il s'agit de données permettant d'apprécier les résultats obtenus et donc utiles à une reddition de comptes complète et contemporaine, auprès de l'Assemblée nationale.

7. Conclusion

La réalisation de cette étude, qui couvre notamment les rapports annuels de 53 ministères et organismes de la fonction publique, illustre que :

- sauf exceptions, les rapports annuels des ministères et des organismes comportent une rubrique particulière témoignant des résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité;
- les ministères et les organismes se sont inspirés du guide du Secrétariat du Conseil du trésor;
- la présentation des résultats des ministères et des organismes est plus uniforme, plus claire et plus exhaustive qu'auparavant;
- certains ministères et certains organismes font état d'initiatives intéressantes en matière d'accès à l'égalité;

- le Secrétariat du Conseil du trésor n'a donné que partiellement suite aux intentions qu'il avait énoncées concernant la publication des données sur l'embauche dans la fonction publique;
- la publication du portrait annuel de l'effectif par le Secrétariat du Conseil du trésor se fait dans des délais qui ne favorisent pas une reddition de comptes complète et contemporaine.

Les résultats de cette étude indiquent que des améliorations importantes ont été apportées notamment en raison du fait que certains ministères et certains organismes se sont inspirés du Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique produit par le Secrétariat du Conseil du trésor pour faire leur reddition de comptes. Bien que cette dernière demeure parfois incomplète, il est possible d'anticiper des améliorations dans les prochains rapports annuels puisque les ministères et les organismes semblent de plus en plus conscients de leurs obligations et sont mieux outillés pour les assumer.

Par ailleurs, la Commission a constaté qu'il est particulièrement difficile de s'approprier les différents programmes en vigueur. Par exemple, il n'y a pas d'objectif de représentativité pour les anglophones alors qu'il y a un objectif d'embauche tandis que pour les communautés culturelles, il y a un objectif de représentativité ainsi qu'un objectif d'embauche à atteindre. Dans ce contexte, un programme unifié serait pertinent.

En ce qui a trait au taux de représentativité des autochtones et des anglophones au sein de la fonction publique, le Secrétariat du Conseil du trésor précise que « ce sujet fera l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de la révision de nos programmes et mesures d'accès à l'égalité en emploi ».

Le Secrétariat du Conseil du trésor n'avait toujours pas présenté, en date de la présente étude, de programme unifié couvrant l'ensemble des groupes sous-représentés de la société québécoise. Pourtant, le Conseil du trésor avait mandaté

son Secrétariat à le faire, dans sa publication de février 2000 intitulée « Vers une meilleure représentation de la diversité québécoise dans l'administration publique : Rapport sur l'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique québécoise depuis 1980 ».

La reddition de comptes serait améliorée si le Secrétariat du Conseil du trésor publiait les données sur l'embauche des diverses composantes de la société québécoise par ministère et par organisme, comme il en avait manifesté l'intention à l'hiver 2003. Cependant, dans les commentaires qu'il a transmis à la Commission, le Secrétariat du Conseil du trésor mentionne : « Il nous apparaît approprié de privilégier une approche qui correspond davantage à notre préoccupation en regard de l'atteinte des objectifs corporatifs gouvernementaux. Quant aux résultats obtenus pour chacun des ministères et organismes, ils sont disponibles dans leur rapport annuel de gestion respectif. »

En terminant, la publication des données sur l'effectif de la fonction publique dans les mois suivants la fin de l'année budgétaire serait de nature à faciliter la reddition de comptes auprès des parlementaires et à faire en sorte qu'elle soit faite sur des éléments contemporains, vu les fluctuations constantes des données sur l'effectif dans le temps.

Annexe 1

Éléments normatifs en matière d'accès à l'égalité

Éléments normatifs

Loi sur l'administration publique* : Chaque année, la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale un rapport sur l'application de cette loi. Le rapport contient notamment une section sur l'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique.

Loi sur la fonction publique* : Selon cette loi, l'effectif des ministères et des organismes doit refléter la composition de la société québécoise.

Lois, plans, programmes et etc.	Objectifs d'embauche 2003-2004						Objectifs de représentation 2003-2004					
	c.c.	Angl.	Aut.	Femmes	Hand.	Jeunes	c.c.	Angl.	Aut.	Femmes	Hand.	Jeunes
Communiqué du ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor du 13 mai 1999	25% dans chaque statut d'emploi											
Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique du Québec pour les membres des communautés culturelles 1990-1994	12% ** réguliers						9%					
Plan d'action « La diversité dans la fonction publique québécoise »	Objectifs modulés selon la région 25% grande région de Québec 33% grande région Montréal 8% autres régions											
Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique pour les femmes 1992-1997 (C.T. 180555 et C.T. 190500)				« ensemble des taux d'embauche entre 10 % et 60 % mais majorité autour de 50 % »						20 % pour les postes d'encadrement		
Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (article 63)												
Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées											2%	
Plan d'action pour la diversité à l'attention des personnes handicapées					Objectifs modulés selon la taille des m/o							
Le rajeunissement de la fonction publique québécoise - Orientations et plan d'action						70 % en 2003-2004						

*Source : site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.

** Le communiqué de 1999 est venu modifier cet objectif.

Annexe 2

**Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique
du Secrétariat du Conseil du trésor**

Guide sur la reddition de comptes de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique

Article 53.1 de la Loi sur la fonction publique

« Le rapport annuel d'un ministère ou d'un organisme doit contenir, sous une rubrique particulière, un compte rendu des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui était applicable ainsi qu'aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise. »

L'article 53 de la Loi sur la fonction publique

« À la suite d'un concours, la nomination d'un fonctionnaire est faite au choix parmi les personnes inscrites sur la liste de déclaration d'aptitudes.

Lorsqu'une liste de déclaration d'aptitudes comprend un candidat visé par un programme d'accès à l'égalité ou un plan d'embauche pour les personnes handicapées, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme tient compte des objectifs fixés par ce programme ou ce plan. Il tient aussi compte des objectifs d'embauche, déterminés par le Conseil du trésor, à l'égard des diverses composantes de la société québécoise. »

LA CLIENTÈLE VISÉE

La clientèle visée comprend les membres des communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

LES THÈMES

LE TAUX D'EMBAUCHE

- Indiquer le taux d'embauche du personnel permanent et temporaire, occasionnel, étudiant et stagiaire.
- Inscire les nombres et les pourcentages.
- Présenter une reddition de comptes spécifique pour chacun des trois groupes suivants : communautés culturelles, autochtones et anglophones. Indiquer également le résultat global pour les trois groupes (établir le lien avec le taux d'embauche de 25 %).
Toutefois, pour cette année (2003-2004), la reddition de comptes peut être présentée globalement, pour les trois groupes, si les données par clientèle ne sont pas disponibles.
- Présenter une reddition de comptes spécifique aux personnes handicapées.

LA REPRÉSENTATIVITÉ

- Indiquer la représentativité du personnel permanent et temporaire. Cet élément d'information donne un portrait de l'effectif à une date précise.
- Inscire les nombres et les pourcentages.
- La reddition de comptes doit être faite pour chaque composante de la clientèle.

MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Indiquer différentes actions ou mesures mises en place dans les ministères ou organismes (moyens ou mécanismes).
À titre d'exemple, les attentes signifiées aux gestionnaires en ce qui concerne l'accès à l'égalité, la tenue de séances de sensibilisation, etc.

LA CLIENTÈLE DES FEMMES

LA REPRÉSENTATIVITÉ

Indiquer le niveau de représentativité des femmes par grande catégorie : le personnel d'encadrement, le personnel professionnel, le personnel technicien et assimilé, le personnel de bureau, le personnel des agents de la paix et le personnel ouvrier.

LES RÉGIONS

La reddition de comptes s'effectue globalement pour l'ensemble des régions.

Embauche et représentativité

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'embauche

	PERMANENTS (y compris les temporaires)	OCCASIONNELS	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES
Nombre total de personnes embauchées				

Nombre d'employés permanents et temporaires en date du 31 mars 2004

Effectif total (personnes)	
----------------------------	--

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, AUTOCHTONES ET ANGLOPHONES

Rappel de l'objectif :

Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés permanents (y compris les temporaires), occasionnels, stagiaires et étudiants provenant des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones, pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

LE TAUX D'EMBAUCHE

	PERMANENTS (y compris les temporaires)				OCCASIONNELS				ÉTUDIANTS				STAGIAIRES				
	CC	Angl.	Aut.	global	CC	Angl.	Aut.	global	CC	Angl.	Aut.	global	CC	Angl.	Aut.	global	
Nombre de personnes embauchées																	
Pourcentage																	

Rappel de l'objectif :

Pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 %.

LE TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ

	PERMANENTS (y compris les temporaires)			
	CC	Angl.	Aut.	global
Représentativité en nombre				
Pourcentage				

3. PERSONNES HANDICAPÉES

Rappel de l'objectif :

Atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

LE TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ

	PERMANENTS (y compris les temporaires)
Nombre de personnes embauchées	
Représentativité en nombre	
Pourcentage (représentativité)	

4. FEMMES

NIVEAU DE REPRÉSENTATION

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel *	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier
Représentativité en nombre						
Pourcentage						

* Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Annexe 3

Lettre du Secrétariat du Conseil du trésor du 20 décembre 2005



Québec, le 20 décembre 2005

Monsieur David Blackburn
Secrétaire
Commission de la fonction publique
800, Place d'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

OBJET : Étude sur la mise en application de l'article 53.1 de la Loi sur la
fonction publique

Monsieur le Secrétaire,

À la lumière des conclusions du rapport de la Commission de la fonction publique portant sur la mise en application de l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, il nous apparaît approprié de vous faire part de nos commentaires.

Nous tenons d'abord à souligner que nous sommes heureux de constater que les commentaires de la Commission rejoignent les préoccupations du Secrétariat du Conseil du trésor.

Nous comprenons également que le guide élaboré par le Secrétariat à l'intention des ministères et organismes a permis une présentation plus uniforme des résultats. Nous prévoyons apporter prochainement des modifications à ce guide visant notamment à bonifier la reddition de comptes de l'article 53.1 et à favoriser une meilleure lecture des résultats. Tout comme le guide actuel, la version révisée soulignera l'importance d'accorder une attention particulière aux rubriques traitant de l'embauche des femmes et des personnes handicapées.

En ce qui a trait aux propos de la Commission concernant le taux de représentativité des autochtones et des anglophones au sein de la fonction publique, nous tenons à vous informer que ce sujet fera l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de la révision de nos programmes et mesures d'accès à l'égalité en emploi.

...2

Par ailleurs, bien que les résultats obtenus en matière de diversification de l'effectif n'aient pas atteint les objectifs définis, il demeure que les mesures mises en place ont permis un accroissement significatif du taux d'embauche qui est passé de 5,7 % en 2003-2004 à 12,9 % en 2004-2005. Dans ce contexte, nous sommes très confiants que les efforts consentis jusqu'à maintenant favoriseront une augmentation de l'embauche des personnes membres des groupes sous-représentés au sein de la fonction publique.

En ce qui a trait à la publication de ces résultats, il nous apparaît approprié de privilégier une approche qui correspond davantage à notre préoccupation en regard de l'atteinte des objectifs corporatifs gouvernementaux. Quant aux résultats obtenus par chacun des ministères et organismes, ils sont disponibles dans leur rapport annuel de gestion respectif.

En terminant, soyez assuré que nous poursuivrons nos interventions de soutien auprès des ministères et organismes pour favoriser une meilleure reddition de comptes en privilégiant une approche plus corporative.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

La secrétaire associée,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DF' followed by a flourish and the word 'pour' written in a cursive script.

DENISE FORTIN

Annexe 4

Tableaux synthèse des données concernant les ministères et les organismes

Données concernant les membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones

Taux d'embauche¹

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																			
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²	
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global		
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
BUREAU DU CORONER	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

¹ Nombre de personnes issues d'un groupe cible nommées au cours d'une période donnée, selon un statut d'emploi donné/ Total des personnes nommées au cours de la même période et pour le même statut d'emploi. Source Secrétariat du Conseil du trésor.

² Dans cette colonne, les phrases entre guillemets sont des citations des rapports annuels tandis que les autres commentaires sont des résumés des informations contenues dans les rapports annuels.

Les données qui apparaissent dans ce tableau sont tirées des rapports annuels 2003-2004 des ministères et des organismes. Parfois, aucune donnée sur le nombre de personnes embauchées ni sur le pourcentage n'y apparaissait (indiqué par -). Les données apparaissant au tableau sont indiquées en chiffres, incluant le chiffre 0.

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	0	1	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0	
	Pourcentage	-	-	-	0	14,3	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	0	
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	23	0	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	0/6	-	-	-	1/17	-	-	-	4/17	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	0	-	-	-	6	-	-	-	23.5	-	-	-	-	
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	1	0	0	*	10	2	0	*	12	2	0	*	1	0	0	*	* Dans ces cases, la Commission a inscrit le nombre total ou le pourcentage de personnes embauchées pour l'ensemble de l'effectif appartenant à cette catégorie d'emploi plutôt que le nombre total ou le pourcentage de personnes embauchées <u>membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones</u> appartenant à cette catégorie d'emploi. Ces données n'ont pas été reproduites dans ce tableau.
	Pourcentage	7,7	0	0	*	14,9	3	0	*	57,1	9,5	0	*	12,5	0	0	*	

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																			
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²	
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global		
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0	0	1		
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,7	0	0	1,7		
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	0	0	0	0	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	« ... le taux d'embauche de membres des communautés culturelles, d'anglophones et d'autochtones a été de 6,8 % en 2003-2004... »	
	Pourcentage	18	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-		

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																			
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²	
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global		
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	« Près de 9% du personnel embauché au cours de l'année était composé de membres des communautés culturelles ou d'anglophones. »
	Pourcentage	-	-	-	-	5	-	-	-	-	100	-	-	-	-	-	-	-	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	1	0	0	1	5	4	0	9	5	2	0	7	0	0	0	0		
	Pourcentage	2,1	0	0	2,1	3,3	2,7	0	6	4,6	1,9	0	6,5	0	0	0	0		
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes embauchées	12	-	-	12	37	5	-	42	31	3	3	37	2	-	-	2		
	Pourcentage	13,5	-	-	13,5	13,5	1,8	-	15,3	35,2	3,4	3,4	42	33,3	-	-	33,3		
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Le Ministère a embauché 7 % de personnes membres des communautés culturelles, anglophones et autochtones.	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes embauchées	1	1	0	2	4	0	0	4	14	7	0	21	2	0	0	2	« ... plus des deux tiers (67%) des personnes membres de groupes cibles qui répondaient aux conditions des emplois à pourvoir ont été embauchées. »	
	Pourcentage	3,8	3,8	0	7,7	2,2	0	0	2,2	8,9	4,5	0	13,4	4,3	0	0	4,3		
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	Nombre de personnes embauchées	3	-	1	4	7	2	-	9	-	-	-	52	1	-	-	1		
	Pourcentage	14	-	5	19	7	2	-	9	-	-	-	32	7	-	-	7		

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Nombre de personnes embauchées	1	2	-	3	15	-	-	15	20	3	1	24	3	-	-	3	
	Pourcentage	0,9	1,8	-	2,8	3,9	-	-	3,9	26,3	3,9	1,3	31,6	4,2	-	-	4,2	
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	Nombre de personnes embauchées	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	Le taux d'embauche des membres des communautés culturelles, des anglophones et autochtones est de 2 %
	Pourcentage	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	-	-	0	-	
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Nombre de personnes embauchées	29	5	0	34	24	4	3	31	29	1	1	31	1	-	-	1	
	Pourcentage	9,1	1,6	0	10,7	11,1	1,8	1,4	14,3	36,3	1,3	1,3	38,8	3,8	-	-	3,8	
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES SPORT ET LOISIR	Nombre de personnes embauchées	1	0	0	1	6	0	0	6	10	0	0	10	5	0	0	5	
	Pourcentage	2,9	0	0	2,9	10,7	0	0	10,7	17,5	0	0	17,5	22,7	0	0	22,7	
MINISTÈRE DES FINANCES	Nombre de personnes embauchées	3	0	0	3	1	0	0	1	3	1	0	4	0	0	0	0	« Le taux d'embauche des membres des communautés culturelles, des autochtones et anglophones au Ministère est de 10,5 % . »
	Pourcentage	10,3	0	0	10,3	7,7	0	0	7,7	21,4	7,1	0	28,6	0	0	0	0	
MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION	Nombre de personnes embauchées	4	0	0	4	55	0	1	56	74	6	1	81	2	0	0	2	
	Pourcentage	17,4	0	0	17,4	32,9	0	0,6	33,5	78	6	1	85,3	22,2	0	0	22,2	
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	1	-	-	1	-	-	-	-	3	-	1	4	-	-	-	-	
	Pourcentage	14	-	-	14	-	-	-	-	15	-	5	20	-	-	-	-	

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS ³	Nombre de personnes embauchées	1	-	-	-	16	2	1	-	42	-	-	-	3	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Nombre de personnes embauchées	2	0	0	2	5	3	1	9	*	*	-	*	*	*	-	*	* Le Ministère a embauché 41 membres des communautés culturelles, 8 anglophones, soit 49 personnes au total, à titre de stagiaire ou d'étudiant.
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	« Le taux d'embauche des communautés culturelles est à noter. Il s'agit de 10 personnes embauchées sur un total de 70 soit 14.2 %. »
	Pourcentage	0	0	0	0	3	-	-	-	46,2	-	-	-	11,8	-	-	-	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0/131	2	2	0	4/131	60	65	0	125/131	2	0	0	2/131	
	Pourcentage	0	0	0	0	2	2	0	3	15	17	0	95	13	0	0	2	
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	8	2	0	10	75	9	4	88	74	4	1	79	8	2	0	10	
	Pourcentage	2	1	0	3	6	1	0	7	46	25	1	49	11	3	0	14	

³ La reddition de comptes décrite dans le présent rapport concerne uniquement le Ministère et exclut la Société de la faune et des parcs du Québec qui demeurerait, pour 2003-2004, responsable du dépôt de son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale.

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones

Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	1	-	-	*	3	-	-	*	3	-	-	*	1	-	-	*	* Dans ces cases, le Ministère a inscrit le nombre total de personnes embauchées pour l'ensemble de l'effectif appartenant à cette catégorie d'emploi plutôt que le nombre de personnes embauchées membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones par catégorie d'emploi. Ces données n'ont pas été reproduites dans ce tableau. Le taux d'embauche des groupes cibles est de 4 % pour les permanents, de 1.7 % chez les occasionnels et 4.1 % chez les étudiants et les stagiaires.
	Pourcentage	10	-	-	-	18,7	-	-	-	25	-	-	-	14,3	-	-	-	
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	Nombre de personnes embauchées	1	0	0	1	1	1	0	2	3	0	0	3	0	0	0	0	
	Pourcentage	-	0	0	11,1	-	-	0	13,3	-	0	0	42,9	0	0	0	0	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	-	0	0	-	* Le rapport contient un tableau qui fait état de la proportion d'embauche des communautés culturelles (10 %), des anglophones (0 %) et des autochtones. (0 %) mais les données ne sont pas séparées par statut d'emploi.
	Pourcentage	*	0	0	-	*	0	0	-	*	0	0	-	*	0	0	-	

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Pourcentage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	5	-	-	-	15	-	-	-	*	-	-	-	-	*
	Pourcentage	-	-	-	8	-	-	-	8	-	-	-	*	-	-	-	-	*
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	2	1	-	3	4	1	-	5	-	-	-	-	-
	Pourcentage	-	-	-	-	8,7	4,4	-	13	33,3	8,3	-	41,7	-	-	-	-	-
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	*	-	-	-	*	-	-	-	*	-	-	-	*	-	-	-	-
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pourcentage	-	-	-	11	-	-	-	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pourcentage	-	-	-	23	-	-	-	19	-	-	-	*	-	-	-	-	*
RÉGIE DU CINÉMA	Nombre de personnes embauchées	1/5	-	-	1	2/6	-	-	2	1/3	1	-	2	0	0	0	0	0
	Pourcentage	20	-	-	20	33	-	-	33	33	33	-	66	0	0	0	0	0

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
RÉGIE DU LOGEMENT	Nombre de personnes embauchées	1	0	0	*	4	-	-	*	4	-	-	*	-	-	-	*	* Dans ces cases, la Régie a inscrit le nombre total de personnes embauchées pour l'ensemble de l'effectif appartenant à cette catégorie d'emploi plutôt que le nombre de personnes embauchées des communautés culturelles, autochtones et anglophones par catégorie d'emploi. Ces données n'ont pas été reproduites dans ce tableau.
	Pourcentage	33	0	0	33	40	-	-	40	50	-	-	50	-	-	-	0	
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	1	-	-	-	9	-	-	-	0	-	-	-	2	
	Pourcentage	-	-	-	2,8	-	-	-	7,8	-	-	-	0	-	-	-	6,1	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-	*	-	-	-	*	*11 emplois, autres que réguliers, ont été pourvus par des membres des communautés culturelles, des anglophones ou des autochtones, ce qui représente 20,4 % de l'embauche.
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	18,2	-	-	-	5,2	-	-	-	29,9	-	-	-	0	
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	4	4	2	-	13	15	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	28,6	28,6	2,4	-	15,5	17,9	-	-	-	-	-	-	-	-	

Taux d'embauche des membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones																		
Ministères et organismes	Taux d'embauche	Réguliers (Y compris les temporaires)				Occasionnels				Étudiants				Stagiaires				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	CC	Angl.	Aut.	Global	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	-	-	2/6	-	-	-	3/13	-	-	-	3/5	-	-	-	0/4	Le taux d'embauche des groupes cibles est de 28,6 %.
	Pourcentage	-	-	-	33,3	-	-	-	23,1	-	-	-	60	-	-	-	0	

Données concernant les membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones

Taux de représentativité ¹

Membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	1,5	
BUREAU DU CORONER	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	3,57	
COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	3	
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	3	-	-	-	
	Pourcentage	6,3	-	-	-	
COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	Nombre de personnes présentes	1	1	0	2	
	Pourcentage	1,75	1,75	0	3,5	
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Nombre de personnes présentes	0	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	

¹ Nombre de personnes issues du groupe cible visé et nommées dans un statut d'emploi donné/ Nombre d'employés total de la fonction publique dans le même statut d'emploi. Source Secrétariat du Conseil du trésor.

² Dans cette colonne, les phrases entre guillemets sont des citations des rapports annuels tandis que les autres commentaires sont des résumés des informations contenues dans les rapports annuels.

Les données qui apparaissent dans ce tableau sont tirées des rapports annuels 2003-2004 des ministères et des organismes. Parfois, aucune donnée sur le nombre de personnes embauchées ni sur le pourcentage n'y apparaissait (indiqué par -). Les données apparaissant au tableau sont indiquées en chiffres, incluant le chiffre 0.

Membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	1,54	0,47	0,25	-	
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	1,5	0,3	0,6	2,4	
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	22	3	0	**	** Dans cette case, la Commission a inscrit le nombre total de l'effectif régulier et temporaire plutôt que le taux de représentativité global des personnes <u>membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones</u> au sein de son effectif. *** Dans cette case, la Commission a inscrit le pourcentage global de représentativité des membres des communautés culturelles, anglophones et autochtones en excluant les personnes de moins de 35 ans.
	Pourcentage	4,4	0,6	0	***	
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	Nombre de personnes présentes	0	1	0	1/19	
	Pourcentage	-	-	-	5	
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	Nombre de personnes présentes	1	0	0	1	
	Pourcentage	1,7	0	0	1,7	
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes présentes	2/32	-	-	-	
	Pourcentage	6	-	-	-	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	0	0	0	0	Les membres des communautés culturelles représentent 1.5 % de l'effectif permanent et occasionnel.
	Pourcentage	0	0	0	0	
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	8	3	-	11	
	Pourcentage	4,1	1,5	-	5,6	

Membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	6	6	0	12	
	Pourcentage	4	4	0	8	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	* Les personnes membres des communautés culturelles composent 1,4 % de l'effectif total.
	Pourcentage	*	-	-	-	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	63	13	5	81	
	Pourcentage	3,2	0,7	0,3	4,2	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes présentes	37	24	5	66	
	Pourcentage	2,8	1,8	0,4	5	
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	3,2	
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes présentes	30	6	1	37	
	Pourcentage	1,8	0,4	0,06	2,2	
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	Nombre de personnes présentes	17	9	5	31	
	Pourcentage	2,4	1,3	0,7	4,4	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Nombre de personnes présentes	48	26	9	-	
	Pourcentage	1,6	0,9	0,3	-	
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	Il y a 27 personnes membres des communautés culturelles, anglophones et autochtones parmi le personnel régulier et occasionnel du Ministère.
	Pourcentage	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Nombre de personnes présentes	112	32	24	168	
	Pourcentage	2,4	0,7	0,5	3,6	
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR	Nombre de personnes présentes	13	1	0	14	
	Pourcentage	2,3	0,2	0	2,5	
MINISTÈRE DES FINANCES	Nombre de personnes présentes	25	4	0	29	
	Pourcentage	3,3	0,5	0	3,8	
MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION	Nombre de personnes présentes	134	8	10	152	
	Pourcentage	9,2	0,5	0,7	10,5	

Membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	24	5	-	29	
	Pourcentage	6	1	-	7	
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS ³	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Nombre de personnes présentes	113	28	18	159	
	Pourcentage	2,3	0,6	0,4	3,2	
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	Nombre de personnes présentes	-	-	-	*	* Globalement le taux de représentation des communautés culturelles au sein du Ministère se situe à 4.2 % (16 personnes).
	Pourcentage	-	-	-	*	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE	Nombre de personnes présentes	67	13	4	84	
	Pourcentage	4	0,8	0,3	5,4	
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	262	35	8	372	Le Ministère compte 627 personnes membres de groupes cibles au sein de son personnel régulier et occasionnel.
	Pourcentage	3,5	0,5	0,1	4,9	
MINISTÈRE DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	5	1	-	6	
	Pourcentage	2	0,4	-	2,4	
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	Nombre de personnes présentes	15	3	1	19	
	Pourcentage	5,8	1,2	0,4	7,3	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Nombre de personnes présentes	5	2	1	8	
	Pourcentage	4,8	1,90	1	7,7	
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	0	-	
	Pourcentage	3	1	0	-	
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	

³ La reddition de comptes décrite dans le présent rapport concerne uniquement le Ministère et exclut la Société de la faune et des parcs du Québec qui demeure, pour 2003-2004, responsable du dépôt de son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale.

Membres des communautés culturelles, autochtones et anglophones Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)				Commentaires ²
		CC	Angl.	Aut.	Global	
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	4	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Nombre de personnes présentes	-	1	1	2	
	Pourcentage	-	0,5	0,5	1	
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	2	-	-	-	
	Pourcentage	4,7	-	-	-	
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	46	9	3	58	
	Pourcentage	3,9	0,8	0,3	5	
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	5	-	-	-	
RÉGIE DU CINÉMA	Nombre de personnes présentes	6	-	-	6	
	Pourcentage	11,5	-	-	11,5	
RÉGIE DU LOGEMENT	Nombre de personnes présentes	9	1	1	11	
	Pourcentage	5,3	0,01	0,01	6,4	
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	4	11	16	31	
	Pourcentage	0,5	1,2	1,8	3,5	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	16	-	-	-	
	Pourcentage	10	-	-	-	

Données concernant les personnes handicapées - Taux de représentativité¹

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	4	
BUREAU DU CORONER	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	0	
	Pourcentage des personnes présentes	0	
COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	2,1	

¹ Nombre de personnes issues du groupe cible visé et nommées dans un statut d'emploi donné/ Nombre d'employés total de la fonction publique dans le même statut d'emploi. Source Secrétariat du Conseil du trésor.

² Dans cette colonne, les phrases entre guillemets sont des citations des rapports annuels tandis que les autres commentaires sont des résumés des informations contenues dans les rapports annuels.

Les données qui apparaissent dans ce tableau sont tirées des rapports annuels 2003-2004 des ministères et des organismes. Parfois, aucune donnée sur le nombre de personnes embauchées ni sur le pourcentage n'y apparaissait (indiqué par -). Les données apparaissant au tableau sont indiquées en chiffres, incluant le chiffre 0.

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	3/28	
	Pourcentage des personnes présentes	10,7	
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1,60	
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	7	
	Pourcentage des personnes présentes	1,4	
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	0	
	Pourcentage des personnes présentes	0	
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	1	
	Pourcentage des personnes présentes	1,7	

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	0/32	
	Pourcentage des personnes présentes	0	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	La représentativité des personnes handicapées atteint un taux de 1,5 % de l'effectif permanent et occasionnel.
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1,5	
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	1	
	Pourcentage des personnes présentes	0.5	
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	2	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	Nombre de personnes embauchées	-	* La représentativité des personnes handicapées est de 0,4 % de l'effectif total.
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	*	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	26	
	Pourcentage des personnes présentes	1,34	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	16	
	Pourcentage des personnes présentes	1,2	
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	0,9	
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	8	
	Pourcentage des personnes présentes	0,5	

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	7	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	17	
	Pourcentage des personnes présentes	0,6	
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	12	
	Pourcentage des personnes présentes	1,3	
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Nombre de personnes embauchées	1	
	Nombre de personnes présentes	20	
	Pourcentage des personnes présentes	0,4	
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	2	
	Pourcentage des personnes présentes	0,4	
MINISTÈRE DES FINANCES	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	6	
	Pourcentage des personnes présentes	0,8	
MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	17	
	Pourcentage des personnes présentes	1,2	
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	5	
	Pourcentage des personnes présentes	1	

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS ³	Nombre de personnes embauchées	-	Le Ministère participe au plan d'embauche pour les personnes handicapées. Ainsi, deux personnes ont participé au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées.
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	41	
	Pourcentage des personnes présentes	0,8	
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	3	
	Pourcentage des personnes présentes	0,8	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE	Nombre de personnes embauchées	1	* Les données fournies incluent des occasionnels. Le Ministère a embauché deux personnes handicapées et compte neuf personnes handicapées en emploi (soit 0.6 %).
	Nombre de personnes présentes	*	
	Pourcentage des personnes présentes	*	
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	67	
	Pourcentage des personnes présentes	0,9	
MINISTÈRE DU TRAVAIL	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	5	
	Pourcentage des personnes présentes	2	
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	4	
	Pourcentage des personnes présentes	1,5	

³ La reddition de comptes décrite dans le présent rapport concerne uniquement le Ministère et exclut la Société de la faune et des parcs du Québec qui demeure, pour 2003-2004, responsable du dépôt de son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale.

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Nombre de personnes embauchées	2	
	Nombre de personnes présentes	1	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	7 % des personnes embauchées par l'Office étaient handicapées.
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	11	
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	Au cours de l'année, la Régie a embauché 2 finissants du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées.
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1,4	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	5	
	Pourcentage des personnes présentes	2,5	
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	1	
RÉGIE DU CINÉMA	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	0	
	Pourcentage des personnes présentes	0	

Personnes handicapées - Taux de représentativité		Réguliers (Y compris les temporaires)	Commentaires ²
RÉGIE DU LOGEMENT	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	7	
	Pourcentage des personnes présentes	4,1	
SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	12	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	-	
	Pourcentage des personnes présentes	-	
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	-	
	Nombre de personnes présentes	4	
	Pourcentage des personnes présentes	0,5	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	Nombre de personnes embauchées	0	
	Nombre de personnes présentes	2	
	Pourcentage des personnes présentes	1,3	

Données concernant les femmes - Taux de représentativité¹

Femmes - Taux de représentativité		Personnel d'encadrement	Personnel professionnel*	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Commentaires ²
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes présentes	0/2 régulier 0/0 occasionnel	14/23 régulier 2/4 occasionnel	17/21 régulier 5/5 occasionnel		-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
BUREAU DU CORONER	Nombre de personnes présentes	0/3	5/10	3/3	15/15	-	1/11	Le Bureau du Coroner compte 6 femmes occupant un emploi de coroner, ce qui représente 43 %.
	Pourcentage	0	50	100	100	-	0,9	
COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	50 % des cadres embauchés étaient des femmes.
	Pourcentage	30,8	-	-	-	-	-	
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	1	11	7	11	-	-	La Commission compte 3 femmes hors cadre (membres commissaires), ce qui représente 75 %.
	Pourcentage	50	48	88	100	-	-	
COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	Nombre de personnes présentes	1	22	3	10	-	-	Le taux de représentation des femmes dans l'organisation s'établit à 63 % du personnel régulier.
	Pourcentage	1,75	38,5	5,2	17,5	-	-	

* Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

¹ Nombre de personnes issues du groupe cible visé et nommées dans un statut d'emploi donné/ Nombre d'employés total de la fonction publique pour le même statut d'emploi. Source Secrétariat du Conseil du trésor.

² Dans cette colonne, les phrases entre guillemets sont des citations des rapports annuels tandis que les autres commentaires sont des résumés des informations contenues dans les rapports annuels.

Les données qui apparaissent dans ce tableau sont tirées des rapports annuels 2003-2004 des ministères et des organismes. Parfois, aucune donnée sur le nombre de personnes embauchées ni sur le pourcentage n'y apparaissait (indiqué par -). Les données apparaissant au tableau sont indiquées en chiffres, incluant le chiffre 0.

Femmes - Taux de représentativité		Personnel d'encadrement	Personnel professionnel*	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Commentaires ²
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Nombre de personnes présentes	0/4	9/16	1/3	5/5	-	-	
	Pourcentage	0	56	33	100	-	-	
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	10	74	136	124	0	0	
	Pourcentage	38,5	54	54,6	82,7	0	0	
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	Nombre de personnes présentes	0	*3/6, **0/2	-	-	-	-	* Attaché d'administration ** Agent de recherche et de développement socio-économique
	Pourcentage	0	*50%, **0%	-	-	-	-	
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	Nombre de personnes présentes	4	26	7	19	-	-	
	Pourcentage	100	96	87	100	-	-	
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes présentes	2/3	11/16	3/4	9/9	-	-	Les femmes représentent 25/32 employés, soit 78 %.
	Pourcentage	75	69	75	100	-	-	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	4	32	68		-	-	La représentativité féminine dans l'organisme atteint 56 %.
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	5/12	51/114	18/30	28/36	-	-	
	Pourcentage	42	45	60	78	-	-	
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	1/11	15/22	24/34	21/26	-	1/11	Le nombre de femmes au sein du personnel enseignant est de 8/39, soit 21 % et de 1/1 soit 100 % pour les dirigeants d'organisme.
	Pourcentage	9	68	71	81	-	9	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	Nombre de personnes présentes	7/32	109/285	233/375		-	-	La Financière compte 1/5 femme au sein de ses employés hors cadre, ce qui représente 20 %.
	Pourcentage	21,8	38,2	62		-	-	

Femmes - Taux de représentativité		Personnel d'encadrement	Personnel professionnel*	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Commentaires ²
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	24	270	299	279	-	1	
	Pourcentage	19,8	32,5	47,7	94,6	-	1,8	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	Nombre de personnes présentes	35	297	164	310	0	0	
	Pourcentage	31	40	71	88	0	0	
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	46,2	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Nombre de personnes présentes	24	241	229	237	-	0	Deux femmes font partie de la haute direction ce qui représente 33 %.
	Pourcentage	25	31	40	92	-	0	
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	Nombre de personnes présentes	22	238	98	125	-	5	
	Pourcentage	44	48	62	91	-	14	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Nombre de personnes présentes	70/183	439/934	346/474	1265/1404	-	0	Le Ministère compte 3 femmes administrateurs d'État parmi son effectif.
	Pourcentage	38,25	47	73	90,9	-	0	
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	37 (incluant la Haute direction)	51	79	-	-	-	
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Nombre de personnes présentes	99/345	486/874	162/272	448/500	918/2523	21/107	
	Pourcentage	28,7	55,6	59,6	89,6	36,4	19,6	
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR	Nombre de personnes présentes	14	113	163	-	0	0	
	Pourcentage	25,9	36,5	79,1	-	0	0	
MINISTÈRE DES FINANCES	Nombre de personnes présentes	13	170	75	85	0	0	
	Pourcentage	15,1	37,6	64,7	85	0	0	
MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION	Nombre de personnes présentes	46	322	192	402	-	1	* Ce pourcentage inclut les administrateurs d'État.
	Pourcentage	*48,9	55,1	68,3	84,1	-	9	
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	19	72	45	80	-	1	
	Pourcentage	28	37	73	98	-	0	

Femmes - Taux de représentativité		Personnel d'encadrement	Personnel professionnel*	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Commentaires ²
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS ³	Nombre de personnes présentes	29/228	289/1004	419/1208	455/510	-	2/27	
	Pourcentage	12,7	28,8	34,7	89,2	-	7,4	
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Nombre de personnes présentes	32	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	9	29	48	-	-	2	
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	19,7	44,9	76,7	85,1	-	-	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE	Nombre de personnes présentes	20	288	499	-	0	0	Le Ministère compte 885 femmes et elles représentent 57 % de l'effectif total au 31 mars 2004.
	Pourcentage	17,9	40	81,9	-	0	0	
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	165	1036	2516	2540	-	-	
	Pourcentage	38,1	44,1	57,8	79,1	-	-	
MINISTÈRE DU TRAVAIL	Nombre de personnes présentes	4	42	37	45	-	-	
	Pourcentage	21	38	57	72	-	-	
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	Nombre de personnes présentes	7	80	27	48	0	0	
	Pourcentage	50	52,6	69,2	96	0	0	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Nombre de personnes présentes	3/8	13/33	9/13	42/57	-	-	
	Pourcentage	37,5	39,4	69,2	73,7	-	-	
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	

³ La reddition de comptes décrite dans le présent rapport concerne uniquement le Ministère et exclut la Société de la faune et des parcs du Québec qui demeurerait, pour 2003-2004, responsable du dépôt de son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale.

Femmes - Taux de représentativité		Personnel d'encadrement	Personnel professionnel*	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Commentaires ²
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	38	47	-	-	-	-	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	Nombre de personnes présentes	3	22	34	64	-	-	63,1 % des postes réguliers de la Régie étaient occupés par des femmes. La Régie compte deux femmes régisseurs, ce qui représente 15,4 %.
	Pourcentage	33,3	50	63	82,1	-	-	
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	*	*	*	*	*	*	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	* La Régie compte 70 % de femmes fonctionnaires et 67 % de femmes hors cadres.
	Pourcentage	34	50	*	*	-	-	
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
RÉGIE DU CINÉMA	Nombre de personnes présentes	1	7	8	15	-	1	
	Pourcentage	33	35	62	83	-	33	
RÉGIE DU LOGEMENT	Nombre de personnes présentes	0	6	8	108	-	-	
	Pourcentage	0	43	53	79	-	-	
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	Nombre de personnes présentes	23	311	-	-	-	-	Le Secrétariat du Conseil du trésor compte 3 femmes (30 %) administrateurs d'État au sein de son personnel.
	Pourcentage	19	41	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	-	-	-	-	-	-	
	Pourcentage	-	-	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	67/172	392/815*	364/563	647/916	33/243	-	* 26/41 (63 %) des avocats sont des femmes et 12/37 (34 %) des médecins sont des femmes.
	Pourcentage	39	48	65	71	14	-	
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	4	51	28	127	6	-	
	Pourcentage	4,9	26,4	20,6	94,1	1,9	-	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	Nombre de personnes présentes	4/12	21/27	28/41	69/80	-	-	
	Pourcentage	33,3	77,8	68,3	86,3	-	-	

Données concernant les jeunes (moins de 35 ans)

Jeunes (moins de 35 ans)	Pourcentage de recrutement de jeunes en 2003-2004 (Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique a fixé aux m/o un objectif de recrutement de 70 % pour 2003-2004)	Pourcentage de jeunes embauchés*				Commentaires ¹
		CC	Angl.	Aut.	Global	
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	-	0	0	0	0	
BUREAU DU CORONER	100 % (1 occasionnel, 2 sur appel, 1 étudiant, 1 stagiaire)	0	0	0	0	
COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES	73	-	-	-	-	La représentativité des personnes de moins de 35 ans est de 16,3 %.
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	-	-	-	-	-	
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	53,8	0	0	0	0	La Commission a embauché sept personnes de moins de 35 ans.
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	-	-	-	-	-	« ... environ la moitié des postes réguliers ou occasionnels à pourvoir, soit 70, l'ont été par des jeunes sortant des universités ou des cégeps. » « En outre, la moitié des employés que la CSST a embauchés au cours de l'année étaient âgés de 35 ans ou moins. »
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	1/6 régulier (17%) 1/17 occasionnel (6%)	-	-	-	-	

* Selon le plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique, 25 % de jeunes embauchés doivent être des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones.

¹ Dans cette colonne, les phrases entre guillemets sont des citations des rapports annuels tandis que les autres commentaires sont des résumés des informations contenues dans les rapports annuels.

Les données qui apparaissent dans ce tableau sont tirées des rapports annuels 2003-2004 des ministères et des organismes. Parfois, aucune donnée sur le nombre de personnes embauchées ni sur le pourcentage n'y apparaissait (indiqué par -). Les données apparaissant au tableau sont indiquées en chiffres, incluant le chiffre 0.

Jeunes (moins de 35 ans)	Pourcentage de recrutement de jeunes en 2003-2004 (Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique a fixé aux m/o un objectif de recrutement de 70 % pour 2003-2004)	Pourcentage de jeunes embauchés*				Commentaires ¹
		CC	Angl.	Aut.	Global	
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	5/13 réguliers, 25/67 occasionnels, 18/21 étudiants, 8/8 stagiaires	-	-	-	-	
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	0	-	-	-	-	
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	-	-	-	-	-	Un poste vacant a été pourvu par une personne de moins de 35 ans.
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION	-	-	-	-	-	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	L'organisme compte 17 employés de 35 ans et moins.
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	43/61 soit 70,49%	-	-	-	-	
INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC	0 permanent, 11 occasionnels soit 26 %, 2 étudiants soit 100 %, 0 stagiaire	-	-	-	-	
LA FINANCIÈRE AGRICOLE	35	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	72	-	-	-	-	« ... les jeunes ont augmenté en nombre de 13,2 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation porte donc la représentation des jeunes à 8.8 % de l'effectif régulier du Ministère et à 13.4 % de l'ensemble de l'effectif. »
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	-	-	-	-	-	Les personnes ayant moins de 35 ans constituent 8 % du personnel du Ministère.
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE	41,8	-	-	-	33,2 étudiants	Les jeunes de moins de 35 ans représentent 12,5 % du personnel.
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	65 % (dont 54 % réguliers et 66 % occasionnels)	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	40/121 soit 33 % réguliers ou occasionnels	-	-	-	-	« Au 31 mars 2004, les jeunes comptaient pour 6 % de l'effectif régulier du Ministère, ce qui correspond à une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente. »

Jeunes (moins de 35 ans)	Pourcentage de recrutement de jeunes en 2003-2004 (Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique a fixé aux m/o un objectif de recrutement de 70 % pour 2003-2004)	Pourcentage de jeunes embauchés ³				Commentaires ¹
		CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE	62	-	-	-	-	« Au 31 mars, le Ministère employait 723 personnes âgées de moins de 35 ans, dont 332 ayant le statut d'employé régulier et 391 celui d'employé occasionnel. » Le Ministère compte 18.2 % de personnes âgées de moins de 35 ans.
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	71	-	-	-	-	
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	69,3 réguliers et occasionnels	-	-	-	-	« Au 31 mars 2004, la présence des jeunes de moins de 35 ans sur l'effectif total se situe à 27 %... »
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR	65,6 réguliers et occasionnels	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES FINANCES	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION	50,3 (44,3 % des occasionnels et 73,9 % réguliers)	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS ³	48,3 (29/60 réguliers)	-	-	-	-	Le Ministère a recruté 60 employés réguliers dont 41 aux conditions minimales, soit 68,3 %.
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	71	-	-	-	-	« La proportion des jeunes par rapport à l'effectif régulier est de 9 % (428/4926). »
MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	-	-	-	-	-	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE	-	-	-	-	-	Au 31 mars 2004, le Ministère comptait 308 employés de moins de 35 ans, soit 20 % de l'effectif total en place.
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	-	-	-	-	51 % étudiants	

³ La reddition de comptes décrite dans le présent rapport concerne uniquement le Ministère et exclut la Société de la faune et des parcs du Québec qui demeure, pour 2003-2004, responsable du dépôt de son rapport annuel de gestion à l'Assemblée nationale.

Jeunes (moins de 35 ans)	Pourcentage de recrutement de jeunes en 2003-2004 (Plan d'action pour le rajeunissement de la fonction publique a fixé aux m/o un objectif de recrutement de 70 % pour 2003-2004)	Pourcentage de jeunes embauchés*				Commentaires ¹
		CC	Angl.	Aut.	Global	
MINISTÈRE DU TRAVAIL	50 % du recrutement	-	-	-	-	
OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE	44,4 soit 6/15 occasionnels et 4/9 permanents	-	-	-	5/7 étudiants et stagiaires	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	83 (0/1 régulier, 4/5 occasionnels et 6/6 stagiaires)	-	-	-	-	Taux de représentativité des jeunes dans l'effectif est de 8 % (9/112).
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC	57	-	-	-	-	Les jeunes représentent 10 % du personnel de l'Office.
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	65 (11/17) soit 3/8 réguliers, 4/5 occasionnels, 1/1 stagiaire et 3/3 étudiants	-	-	-	-	
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC	64	-	-	-	-	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	39 occasionnels et 25 réguliers	-	-	-	5/12 étudiants	Le taux de représentation du personnel âgé de moins de 35 ans à la Régie s'est élevé à 8 %.
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	70 soit 19 réguliers (68 %) et 40 occasionnels (71 %)	8 soit 1 régulier et 4 occasionnels	-	-	16 étudiants et stagiaires	Au 31 mars 2004, les employés âgés de moins de 35 ans représentaient 14,3 % de l'effectif de la Régie.
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	-	-	-	-	-	
RÉGIE DU CINÉMA	-	-	-	-	-	
RÉGIE DU LOGEMENT	85 soit 3/3 réguliers et 8/10 occasionnels	-	-	-	-	
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	50,3 soit 23 réguliers (63,8%) et 53 occasionnels (46,1%)	-	-	-	9,2 (1 régulier et 6 occasionnels)	
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC	74,1	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	46	-	-	-	-	
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC	65 (64 /98)	1	-	14	-	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC	85,7 soit 66,6 % réguliers, 85 % occasionnels, 100 % stagiaires, 100 % étudiants.	-	-	-	-	

**Commission
de la fonction
publique**

Québec

